Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel de la Commission des droits de la personne (08/01/24)

NB 76

le 24 janvier 2008

FREDERICTON (CNB) - Le rapport annuel de la Commission des droits de la personne a été rendu public.

« L'année 2006-2007 a été très occupée et très productive pour la Commission des droits de la personne », a déclaré le président de la Commission, Gordon Porter. « Nous avons travaillé fort, par l'intermédiaire de nos activités d'éducation, en vue de freiner la discrimination, d'accélérer l'enquête des plaintes de discrimination, et d'améliorer notre service de médiation.

« En juin de 2006, nous avons accueilli la conférence annuelle de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne en partenariat avec l'Atlantic Human Rights Centre. Plus de 200 personnes de partout au Canada y ont participé. Un des faits saillants consistait en un hommage au défunt John Peters Humphrey de Hampton, qui a écrit la première ébauche de la Déclaration universelle des droits de l'homme. »

Durant cette activité, la Commission a présenté le Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick de 2006 à la Hampton John Peters Humphrey Foundation pour son travail exceptionnel en vue de faire la promotion de l'héritage de John Peters Humphrey.

Les statistiques du rapport annuel révèlent que 174 dossiers ont été ouverts en 2006-2007, représentant au total 261 allégations de discrimination, et 198 dossiers ont été fermés. De ces nouveaux cas, 78 pour cent avaient rapport à l'emploi. Les deux motifs de plainte les plus fréquemment exprimés portaient sur l'incapacité physique et mentale, qui représentaient 44 pour cent des nouveaux cas. En tout, 98 cas ont été réglés durant l'année.

En 2006-2007, la Commission a réussi a obtenir l'autorisation d'interjeter appel de la cause en matière de retraite obligatoire Scott c. Potash Corp. de la Saskatchewan devant la Cour suprême du Canada. La Commission a recommandé la nomination d'une commission d'enquête des droits de la personne pour neuf cas; quatre ont été réglés ultérieurement et un a été retiré. Deux décisions ont été rendues par une commission d'enquête après la tenue d'une audience.

La Commission a publié un manuel de référence et deux dépliants sur le droit des employés de retourner au travail après un accident de travail ou divers types de congés. Ces publications ont été élaborées en partenariat avec la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et la Direction des normes d'emploi du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du

Travail.

Des séances d'information publique ont été tenues à Moncton, Saint John et Fredericton sur les deux derniers motifs interdits de discrimination, soit la condition sociale, et les convictions et les activités politiques. Trois ateliers ont été offerts relativement à l'élaboration par la Commission d'une ligne directrice sur l'adaptation à l'égard des élèves ayant une incapacité. Au total, 62 ateliers ou séances d'information ont eu lieu.

« Nous sommes heureux des réalisations de cette année, a souligné M. Porter. Nous avons confiance que les droits de la personne continueront de jouer un rôle clé pour ce qui est d'aider à faire du Nouveau-Brunswick un endroit où il fait bon vivre, apprendre et travailler, un endroit où nous pouvons tous participer à notre plein potentiel et un endroit où les immigrants choisiront de s'établir. »

2008-01-24

NOTE DE LA RÉDACTION : Pour obtenir des copies imprimées du rapport annuel de 2006-2007, vous pouvez appeler le 1-888-471-2233. La version électronique est disponible en ligne. PERSONNE-RESSOURCE : Francis Young, Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, 1-888-471-2233.

2008-01-24

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité